

Renforcement des capacités de l'Union en matière de prévention des conflits et de médiation

2018/2159(INI) - 11/02/2019 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté un rapport d'initiative de Soraya POST (S&D, SE) sur le renforcement des capacités de l'Union en matière de prévention des conflits et de médiation.

Rappelant que la promotion de la paix et de la sécurité à l'échelle internationale était l'une des raisons d'être de l'Union, les députés ont encouragé l'Union à donner davantage la priorité à la prévention des conflits et à la médiation dans le cadre ou en soutien des formes et principes de négociation actuels convenus. Ils estiment que la prévention des conflits violents est fondamentale pour faire face aux défis sécuritaires auxquels l'Europe et son voisinage sont confrontés, ainsi que pour le progrès politique et social. Elle constitue également un élément essentiel d'un multilatéralisme efficace et elle est indispensable à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

La VP/HR, le Président de la Commission et le Président du Parlement européen sont invités à établir des priorités à long terme conjointes dans le domaine de la prévention des conflits et de la médiation, qui devraient être intégrées à un exercice de programmation stratégique régulier.

Renforcer les capacités institutionnelles de l'Union

Soulignant que l'approche intégrée à l'égard des conflits et des crises extérieures constituait la valeur ajoutée de l'action extérieure de l'Union, les députés ont demandé :

- l'établissement, sous l'autorité de la VP/HR, d'un comité consultatif de haut niveau de l'Union sur la prévention des conflits et la médiation, dans le but de constituer une liste exhaustive de médiateurs politiques expérimentés et d'experts de la prévention des conflits ;
- l'établissement d'une liste d'experts qui se pencheront sur la réconciliation et la justice transitionnelle ;
- la nomination à la présidence du comité consultatif de haut niveau de l'Union d'un envoyé spécial de l'Union pour la paix, de façon à favoriser la cohérence et la coordination entre les institutions.

Les députés se sont félicités de la mise en place d'une division «Instruments de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de médiation» du SEAE, ainsi que du développement d'outils tels que le système d'alerte précoce et l'analyse prospective. Ils ont invité le SEAE à investir pour développer encore de tels outils.

Parlement européen

Le rapport a souligné le rôle du Groupe de soutien à la démocratie et de coordination des élections, ainsi que de ses députés chefs de file, en tant qu'organe opérationnel pour la coordination des initiatives de médiation et de dialogue. Il a salué dans ce contexte le partenariat conclu avec le parlement ukrainien dans le cadre des dialogues Jean Monnet ainsi que la nouvelle initiative tripartite des présidents des parlements de l'Ukraine, de la Moldavie et de la Géorgie en vue de créer une assemblée parlementaire régionale qui servirait de plateforme importante de dialogue régional sur des questions stratégiques.

Les députés estiment que la nomination d'un vice-président chargé de coordonner la médiation et de faciliter les activités de dialogue et agissant en étroite collaboration avec le Groupe de soutien à la

démocratie et de coordination des élections permettrait de renforcer les capacités du Parlement. Ils demandent également une augmentation du montant de la récompense du prix Sakharov du Parlement européen au cours de la prochaine législature.

Femmes, paix et sécurité

Les conflits violents et les guerres exposent les femmes, dans une plus grande mesure que les hommes, à des risques d'exploitation économique et sexuelle, de travail forcé, de déplacement forcé, de détention et de violences sexuelles. La participation active des femmes et des jeunes est importante pour la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la prévention de toutes les formes de violence.

Le rapport a recommandé en particulier :

- de garantir la participation des femmes, des jeunes filles et des jeunes ainsi que la protection de leurs droits tout au long du cycle d'un conflit, depuis sa prévention jusqu'à la phase de reconstruction après le conflit, dans le contexte des activités de prévention des conflits et de médiation de l'Union;
- de prendre en compte les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les exercices de coopération, de formation et d'intervention. Les députés se félicitent des initiatives de l'Union dans ce domaine, de sa contribution active au prochain plan d'action sur l'égalité des sexes, ainsi que de la nouvelle approche stratégique de l'Union en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité;
- de prendre en considération des connaissances en matière de genre, y compris de violences sexistes et de violences sexuelles liées aux conflits, à toutes les étapes du processus de prévention des conflits, de médiation et de consolidation de la paix ;
- de prendre en compte le rôle des organisations de la société civile dans l'approche globale de l'Union et dans ses priorités en matière de développement des capacités.

Le rapport a souligné la nécessité d'affecter des ressources financières suffisantes aux actions de l'Union en matière de prévention des conflits et de médiation au titre du prochain cadre financier pluriannuel (2021-2027).